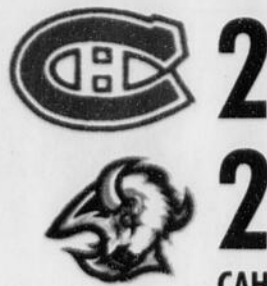


Le patron du Carrefour de l'Estrie s'en va (A5)



Sébastien Larochelle, sprinter chez le Vert & Or
Il lutte pour sa vie (A2)



La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
13 février 1997
87^e ANNÉE - No 301
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Je préfère BURGER KING
WHOPPER 1¢
à l'achat d'un trio whopper pour un temps limité dans les restaurants Burger King participants. 26691

LE MAIRE RELANCE L'IDÉE D'UNE VILLE UNIQUE

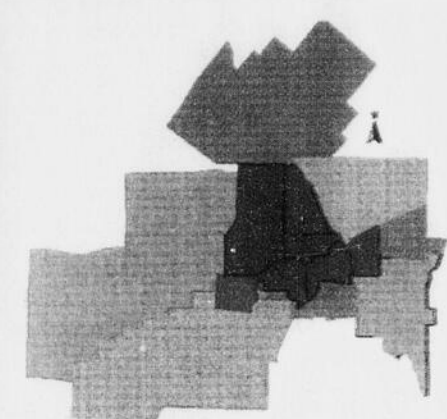


Le maire de Sherbrooke Jean Perrault a livré hier soir devant la Chambre de commerce sa vision d'une ville unique pour la vaste agglomération de la région sherbrookoise. Il propose d'amorcer une réorganisation du pouvoir municipal en instaurant une nouvelle super-structure chargée d'administrer des services communs.

- Des services au même prix à tous (A3)
- La marche est haute pour la banlieue (A3)
- «Le monde change» - Extraits du discours (A7)
- Enfin le vrai débat - L'éditorial en A6

Première étape: la formation d'un «conseil de l'agglomération»

L'AGGLOMÉRATION URBAINE



Population	
Ascot	8 662
Canton de Brompton	2 107
Bromptonville	3 286
Deauville	2 283
Fleurimont	15 309
Lennoxville	4 209
Rock Forest	15 119
Sherbrooke	79 430
St-Élie-d'Orford	5 046
Total	135 451

Gilles FISETTE
Sherbrooke

En attente de la création d'une ville unique, les neuf villes de l'agglomération urbaine de Sherbrooke devraient procéder à un délestage de certains pouvoirs municipaux au profit d'une super-structure capable de gérer efficacement un ensemble de services communs sur l'ensemble du vaste territoire.

Profitant de son passage devant les presque 350 invités de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a en effet surpris son auditoire en brochant les grandes lignes de ce qu'il a appelé «le conseil de l'agglomération», une structure qu'il rêve de pouvoir mettre en place avec la collaboration des municipalités environnantes.

Cette structure, a-t-il avancé, serait capable d'engendrer des économies de «plusieurs millions de dollars. D'ailleurs une étude récente pour un regroupement des services de police seulement laissait entrevoir des économies potentielles de l'ordre de quelque 2 millions de dollars».

Le projet d'un conseil de l'agglomération qui n'a pas encore reçu l'aval de son conseil municipal, sera défendu par la Ville de Sherbrooke lors des audiences de la commission chargée de la consultation sur la consolidation des agglomérations urbaines et prévue pour les mois de mai ou de juin. Mais avant cela, dès aujourd'hui, le maire Perrault pourra en faire une première présentation au ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, dans le cadre d'une rencontre mettant en présence les six

villes-centres du Québec.

«Mon objectif, a expliqué M. Perrault, est simplement de doter notre agglomération d'une structure crédible et efficace, capable de répondre non seulement aux besoins actuels mais également de devenir le lieu d'accueil par excellence pour toutes les nouvelles responsabilités que le gouvernement du Québec aurait l'intention de nous confier».

La structure, a-t-il souligné, aurait l'avantage de simplifier la gestion des services qui, présentement, font l'objet de 56 ententes intermunicipales, entraînant le maintien de nombreux conseils d'administrations (comme la CMTS, la SDERS, la MRC, la Régie de l'assainissement des eaux) et font en sorte que 44,3 millions \$ échappent en tout ou en partie à la responsabilité politique des élus.

Le maire Perrault n'a pas caché que cette structure serait la première étape vers la création d'une ville unique. En attendant, le conseil de l'agglomération formé de 14 élus et d'un président également élu par l'ensemble de la population de chacune des villes de l'agglomération, ne laisserait que quelques responsabilités entre les mains de chaque conseil municipal. Les responsabilités locales se limiteraient à l'entretien du réseau routier, les sports et les loisirs, l'entretien des parcs et bâtiments, l'émission de permis, etc.

L'agglomération de Sherbrooke regroupe l'ensemble des villes de la MRC de Sherbrooke, à l'exception de Waterville. On y retrouverait Sherbrooke, Rock Forest, St-Élie-d'Orford, Deauville, Ascot, Lennoxville, Fleurimont, Bromptonville et le Canton de Brompton.

Économie

Greenberg... l'espoir pour les uns, le choc pour les autres (B5)

Météo / A2

SOLEIL
-10
6h51 17h11
14 fév 22 fév 02 09



Le directeur de la Broue-Bouffe de Drummondville, Gilles Thérout, servi par Carmen Cournoyer, la serveuse qui a créé le costume qui est en voie d'être adopté dans les autres établissements de la même franchise.

Bientôt à Sherbrooke

Des serveuses pas comme les autres...

Gérald PRINCE
Drummondville

La Broue-Bouffe, installée à Drummondville depuis juillet 1993, et bientôt à Sherbrooke, fait déjà beaucoup jaser dans l'industrie de la restauration. Non seulement en raison de la compétition très féroce... mais aussi pour l'habillement du personnel.

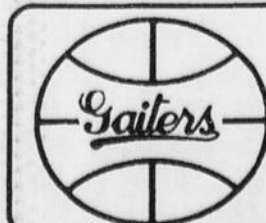
«Nos serveuses doivent être maquillées, bien vêtues et propres», confie Gilles Thérout, le directeur de l'établissement, en soutenant que les vêtements des serveuses, même si certains pourraient les croire osés, le sont bien moins que des bikinis.

D'ailleurs, c'est une serveuse de Drummondville, Carmen Cournoyer, qui a créé le costume bellement dessiné que les 15 serveuses de Drummondville portent. Même si les franchisés de Broue-

Bouffe sont relativement indépendants et autorisés à des initiatives, le modèle drummondvillois est en train d'être adopté dans les autres franchises. On trouve des Broue-Bouffe à Victoriaville, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et à Drummondville.

Celui de Sherbrooke sera le cinquième. Il a été impossible de joindre hier M. Pierre Pagé, le franchiseur, dont le siège social est à Trois-Rivières. Il a été non plus impossible d'obtenir les détails de l'implantation de la chaîne dans l'ancien établissement Frankie's sur le boulevard Bourque, la date de l'ouverture et le nombre de nouveaux emplois créés. A Drummondville, ils sont 25 employés.

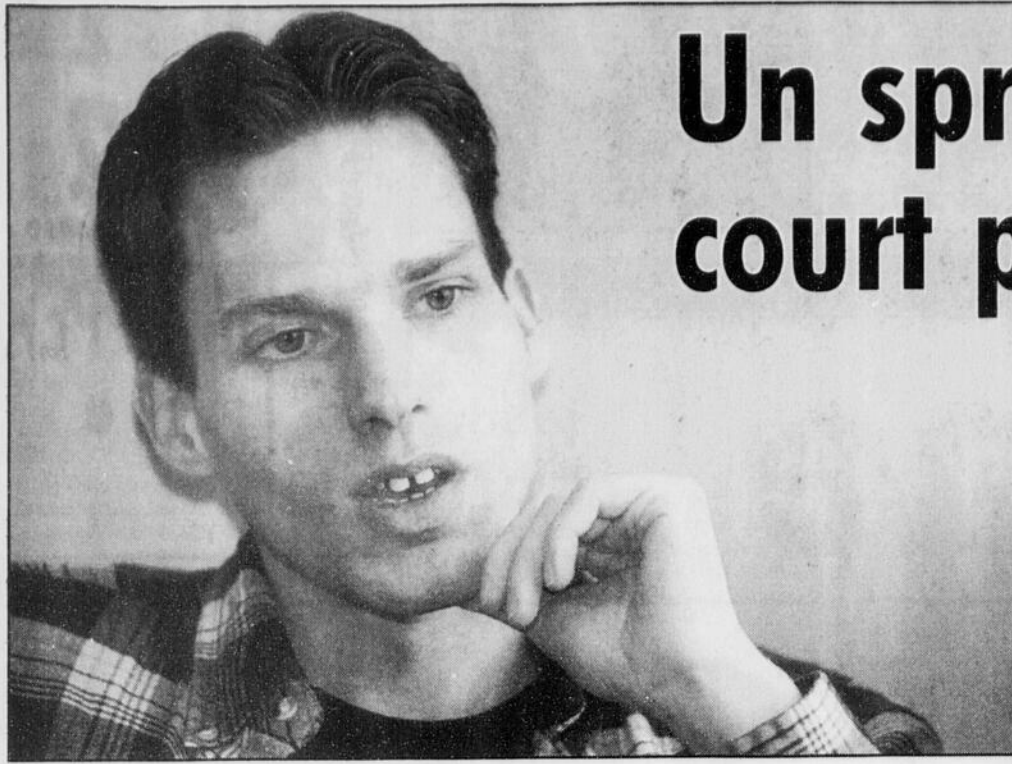
Du sexe dans la soupe
- La chronique de Mario Goupil (A3)



UNIVERSITÉ QUEEN'S vs. GAITERS de l'UNIVERSITÉ BISHOP'S

VENDREDI LE 14 FÉVRIER

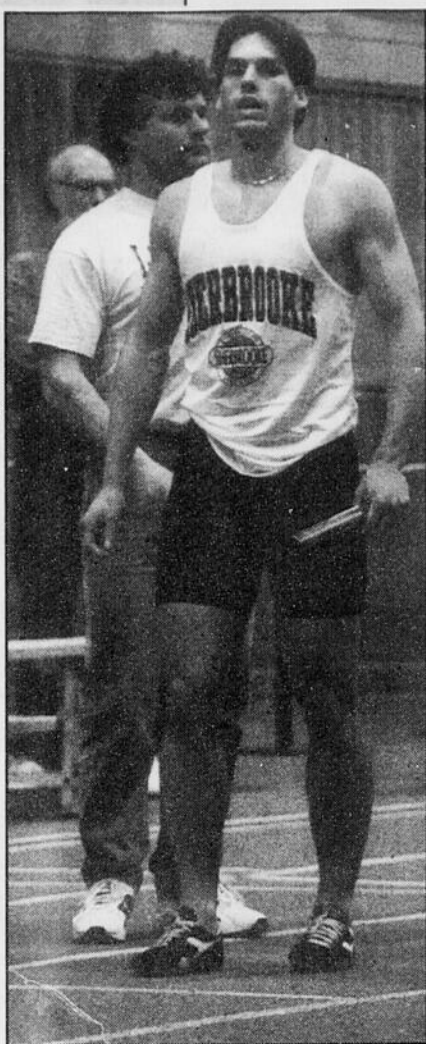
GYMNASÉ MITCHELL
UNIVERSITÉ BISHOP'S
6:00 pm & 8:00 pm
BILLETTS ET INFO.: 822-9671



Un sprinter de haut calibre court pour... sauver sa peau

Sébastien Larochelle vient d'apprendre qu'il est atteint d'une maladie rare

En mars 1996, Sébastien Larochelle remportait la médaille d'or de l'épreuve de 60 mètres, aux championnats universitaires canadiens, avec un temps de 6,89 secondes. En plus, il aidait l'équipe de relais 4 X 200 mètres de l'Université de Sherbrooke à remporter la médaille d'or. Aujourd'hui Sébastien court toujours, mais après autre chose. Cette fois, il s'agira de trouver un rein compatible en vue d'une transplantation.



Âgé de 23 ans, Sébastien Larochelle a commencé à avoir des problèmes avec ses reins alors qu'il était adolescent. Du sang dans son urine a été le premier signal d'alarme que quelque chose ne fonctionnait pas bien. Mais ce n'est que le mois dernier qu'une biopsie a permis d'établir le vrai diagnostic.

«Le problème avec cette maladie, c'est qu'il n'y a pas deux personnes qui réagissent de la même façon. Moi, quand mes reins ne fonctionnent plus, ma pression monte dangereusement. Le médecin m'a dit d'éviter les efforts violents», de dire l'athlète qui aimerait bien participer au championnat provincial d'athlétisme qui sera disputé à Sherbrooke, les 21 et 22 février, question de se prouver «qu'il n'est pas fini».

«Je ne vivais que pour ça»

«Mon entraînement a été toute ma vie depuis huit ans. J'ai tout donné à l'entraînement, je ne vivais que pour ça. Quand le médecin m'a informé de la gravité de ma maladie, j'ai pensé à mon entraînement. J'ai senti ma vie basculer tout d'un coup. J'ai vécu ma déprime durant quelques semaines. Puis j'ai regardé ma blonde, j'ai regardé mes amis et je me suis dit que je n'avais pas le droit de les entraîner dans ma déprime. Je n'ai pas le droit de détruire leur vie parce que la mienne est compromise», de dire Sébastien.

Roselyne Trudeau, l'amie de Sébastien Larochelle, est également une des vedettes de l'équipe d'athlétisme de l'Université de Sherbrooke et chaque jour Sébastien la voit partir pour s'entraîner en vue des championnats canadiens.

«L'entraîneur Richard Crevier m'a offert d'accompagner l'équipe en Ontario, pour les championnats canadiens. Cette invitation m'a fait chaud au cœur et j'ai accepté, mais je sais que ce ne sera pas facile de me contenter d'encourager les autres...», d'avouer Sébastien, la gorge serrée par l'émotion.



Sherbrooke

À pareille date l'an dernier, Sébastien Larochelle était considéré comme l'un des athlètes universitaires les plus rapides au pays. Aujourd'hui, Sébastien Larochelle court toujours. Il court pour sauver sa peau, il court pour trouver un rein compatible en vue d'une transplantation.

En mars 1996, il confirmait sa réputation en remportant la médaille d'or de l'épreuve de 60 mètres avec un temps de 6,89 secondes, soit le meilleur temps jamais réussi par un Québécois, au niveau universitaire en plus d'aider l'équipe de relais 4 X 200 mètres de l'Université de Sherbrooke à remporter la médaille d'or.

Sébastien est atteint d'une maladie rare qui s'attaque au système immunitaire. Une maladie tellement rare que seuls quelques médecins connaissent son nom: la maladie de Berger.

Une simple grippe, une sinusite, peut avoir des conséquences graves pour celui qui était considéré comme l'un des meilleurs athlètes au pays, il y a quelques mois encore.

«Iceman»

«Quand j'ai une grippe, ou même une sinusite, mon système produit des anticorps qui se jettent dans mes reins. Alors mes reins refusent d'effectuer leur travail en rejetant dans mon système tous les déchets qu'ils devraient normalement traiter», de dire celui que ses coéquipiers du Vert & Or surnomment «Iceman».

«On m'appelle Iceman parce que je ne démontre jamais mes émotions, même quand j'ai récolté deux médailles d'or au championnat canadien universitaire. On m'appelle Iceman aussi parce

que pour soigner mes blessures, j'ai toujours un sac de glace sur mon corps...», de préciser Larochelle.

«Je ne montre jamais mes émotions, mais j'avoue que j'ai pleuré le mois dernier quand le médecin m'a appris que mes reins étaient finis. Présentement, ils ne fonctionnent qu'à 25 pour cent de leur capacité et c'est un phénomène irréversible. Oui, ça veut dire qu'éventuellement, je devrai me soumettre aux séances de dialyse et finalement à une greffe d'un rein», de dire ce bachelier qui poursuit

ses études en éducation physique, à l'Université de Sherbrooke.

Originaire de Saint-Jean d'Iberville, Sébastien rappelle qu'il est né à Sherbrooke, au CHUS. «Ma mère résidait à Granby et son médecin avait demandé à ce que l'accouchement ait lieu à Sherbrooke. Je suis né au CHUS et c'est là qu'on vient de m'apprendre qu'un de mes organes est en train de mourir...»

Saint-Vincent réplique à son tour au syndicat frère du site Fleurimont

«Au contraire, on a pris les devants»

Sherbrooke (FG)

«C'est totalement faux de dire que le syndicat de Saint-Vincent n'a pas avancé un seul synopsis de solution (sur le redéploiement du personnel au CUSE)...

Au contraire, on a pris les devants avec un rapport de médiation. Mais le syndicat de Fleurimont ne l'a même jamais présenté à ses membres!»

Le seul...

Membre du syndicat CSN des employés généraux du «site» King du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), Pierre Daigle a mal réagi aux commentaires du syndicat frère de Fleurimont qui, dans sa réplique hier au député Claude Boucher, accusait l'organisation syndicale de Saint-Vincent de ne pas avoir bougé fort pour trouver une solution équitable au transfert des employés de l'endroit vers Fleurimont et Bowen.

«Pourtant, a tenu à rappeler M. Daigle, notre syndicat est le seul à

avoir entériné le rapport de médiation qui a été effectuée par une personne neutre de l'extérieur (Marcel Pépin). Le CHUS (syndicat de Fleurimont) ne l'a même pas présenté à ses membres: ce syndicat est plutôt aller directement sur la proposition patronale. Mais je me demande si nos confrères de Fleurimont sont bien informés de la situation et de l'impact que ça va créer s'il n'y a pas d'entente.»

CSN et conseil central

Il s'interroge en outre sur l'attitude de la Fédération des affaires sociales (FAS) et du conseil central de la CSN qui pourraient être tentés de supporter une position favorisant le plus grand nombre mais brimant les droits d'une minorité. «J'ose croire

que la FAS et la CSN ne pensent pas ainsi, sinon ça leur causerait un gros problème de crédibilité», a-t-il dit.

M. Daigle a aussi signalé que même si l'objectif du redéploiement a toujours été de limiter les impacts de déplacement au plan humain, il ne faut pas pour cela que les gens de Saint-Vincent soient traités de façon inéquitable.

D'autre part, il semble bien que contrairement à ce qui était prévu hier, il faudra attendre avant de connaître le mode précis qui sera retenu pour le redéploiement: les discussions entre l'employeur et les trois syndicats se poursuivaient toujours en fin de journée, hier.

loto-québec résultats

Tirage du 97-02-12

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
350028	985108
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
698508	276984
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Banco Tirage du 97-02-12

1	19	20	21	24
26	30	31	32	33
34	37	41	42	44
47	55	62	67	70

Extra Tirage du 97-02-12

NUMÉRO 063811

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

O.B.P.E. LOGE 67

TÉL.: 569-1600

241, rue Montréal Sherbrooke (Québec)

LOGE DES ÉLANS

DINER DU VENDREDI 14 FÉVRIER
Charcoal Steak
Chef: Gérard Duclos

SOIRÉE RÉTRO ST-VALENTIN 15 FÉVRIER

SALLE DE LOCATION
CAPACITÉ: 225 PERSONNES

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

AUJOUR'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE	INDICE UV
-10 PRÉC. 0	-21 PRÉC. 20	-3 PRÉC. 20	3 PRÉC. 90	-8 PRÉC. 60	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15

QUÉBEC

Chicoutimi Sol -14/-18	Québec Sol -10/-14
Gaspé Sol -13/-15	Fimoussi Var -13/-13
Iles-de-la-Mad. Var -12/-12	St-Georges Sol -10/-14
La Grande Sol -18/-25	Sept-Îles Sol -15/-21
Lac-St-Jean Sol -15/-19	Trois-Rivières Sol -10/-17
Montréal Sol -8/-13	Val d'Or Sol -9/-15

CANADA

Charlottetown Sol -11/-14	Régina Nua -11/-22	Boston Nei 3/6	New York Mel 6/4
Edmonton Var -8/-14	St-John's Nei -5/-10	Bridgeport Mel 4/5	Plattsburg Nei -2/-13
Fredericton Sol -7/-14	Toronto Sol -5/-10	Burlington Nei -2/-13	Portland Nei 1/8
Halifax Sol -7/-10	Victoria Plu 8/1	Concord Nei -1/-12	Providence Nei 3/7
Ottawa Sol -7/-15	Winnipeg Nei -8/-21	Detroit Nei 0/-15	Washington Mel 3/4

LE MONDE

Athènes Sol 16/9	Mexico City Nua 24/9	Acapulco Sol 32/21	La Havane Sol 27/20
Beijing Sol 6/4	Moscou Nua 1/1	Bermudes Sol 21/16	Martinique Sol 29/23
Berlin Ave 11/7	Paris Ave 8/8	Cancun Sol 33/19	Myrtle Beach Ave 7/4
Hong Kong Ave 17/14	Port-au-Prince Sol 28/21	Caracas Deg 30/23	Montego Bay Sol 30/23
Lisbonne Var 17/11	Rome Nua 17/8	Freeport Sol 26/19	Orlando Var 26/11
Londres Sol -4/7	Tokyo Sol 9/2	FT Lauderdale Var 27/18	Puerto Plata Sol 30/21
		Honolulu Sol 28/21	Tampa Sol 25/10
		Key West Var 25/20	West Palm B Var 26/17

© 1996 Infomédia/Météo

EMPLOIS DU JOUR

selage, démontage, montage de pièces, etc).

Styliste-concepteur
Offre: 2146517
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 10 \$/heure ou + selon expérience, permanent, plein temps, 35 à 40 heures/semaine
Exigences: connaissance domaine du papier peint et de l'objet décoratif, travail de création, reproduction et adaptation, auto-emploi et aimer travail d'équipe
Fonctions: travail sur plateforme Macintosh avec logiciel Adobe Illustrator et Photoshop, Fractal design painter.

Carrossier/ère débosseleur
Offre: 2135261
Lieu: Sherbrooke
Salaire: selon carte comité de l'auto, permanent, plein temps, 40 heures/semaine
Exigences: obligatoire expérience comme débosseleur/euse avec carte soit apprenti 3e ou 4e année ou compagnon, expérience en redressement de châssis (5 ans et plus)
Fonctions: employeur recherche carrossier d'expérience pour réparations automobiles (déboss-

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA LOTTO 6/49 8 - 13 - 25 - 30 - 43 - 45 (21)

L'EXTRA 063811

LA QUOTIDIENNE 679-8278

INDEX

Arts:C-7
Bandes dessinées:.....D-3
Chez nous:.....B-1
Décès:D-4
Économie:B-4
La Tribune des ados:B-3
Messier en liberté:C-5
Opinions:A-6
Petites annonces:.....D-2
Sports:C-1

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 100 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529148	Camelots et camelots motorisés Prix de vente:3,51 \$ T.P.S.25 \$ T.V.Q.24 \$ Coût à l'abonné4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: droits deservis par camelot et camelots motorisés. 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,40 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
goupil

Du sexe dans la soupe

La Broue-Bouffe. Je me demande pourquoi on a donné un tel nom à cette mini-chaîne de restaurants où les clients ont beaucoup à se mettre sous la dent, mais les serveuses très peu à se mettre sur le dos.

La première broue que j'y ai vue, quand je me suis arrêté à ce restaurant de Drummondville pour prendre le dîner hier, c'est celle qu'un client avait dans le toupet en regardant la grande Natacha lui servir sa soupe.

Les serveuses sont «sexy», c'est un fait. D'ailleurs, je n'ai toujours pas compris pourquoi le propriétaire a accroché six téléviseurs aux murs de la bâtisse, et qu'il a également investi dans un immense écran géant. Pendant l'heure que j'ai été sur place, j'ai surpris une seule personne en train de regarder la télévision. Elle était d'ailleurs la seule femme parmi la clientèle sur place. Le restaurant était aux trois quarts rempli.

Je n'ai pas vu non plus un seul client aller s'installer devant les quatre appareils vidéo-poker de Loto-Québec. Pourtant, j'ai vérifié et ils fonctionnaient...

Il faut se rendre à l'évidence que le sexe demeure indubitablement l'une des rares industries à l'abri de la récession au Québec. C'est ce qui explique que l'on verra une franchise de La Broue-Bouffe venir s'installer à Sherbrooke prochainement.

On mange bien et à des prix tout à fait raisonnables à La Broue-Bouffe. Au menu du jour, cinq choix de repas variant entre 4,50 \$ et 7,95 \$. On peut aussi commander à la carte.

Par ailleurs, la bière et le vin ne se vendent pas plus cher qu'ailleurs. L'endroit pourrait se comparer à une brasserie comme tant d'autres, à la différence que les serveuses ne portent qu'un bustier et une petite culotte. Cette dernière est camouflée par une jupette.

«Les clients nous regardent, c'est sûr. Ça se comprend, ils viennent ici pour ça. Jamais, toutefois, il ne s'est produit un seul incident ici. Jamais personne n'a essayé de toucher une fille», assure Carmen Cournoyer, la doyenne des serveuses, qui travaille à La Broue-Bouffe depuis son ouverture, il y a trois ans et demi.

De toute façon, il y a un petit monsieur aux muscles gonflés qui veille à ce que tout se déroule normalement à l'intérieur du restaurant. Il est là pour agir comme placier et pour veiller sur les serveuses.

Les filles qui sont embauchées dans les restaurants La Broue-Bouffe font beaucoup d'argent, m'ont confirmé quelques serveuses à qui j'ai posé la question hier. Beaucoup plus d'argent que si elles travaillaient dans tout autre type de restaurant.

«Les clients donnent davantage de pourboires ici. Et c'est certain que cela a quelque chose à voir avec le fait qu'on soit légèrement vêtues. C'est évident», convient Carmen Cournoyer.

C'est cette dernière qui a créé le costume que portent maintenant les serveuses de La Broue-Bouffe de Drummondville. Quand le restaurant a ouvert, les serveuses devaient travailler en brassière et en short très moulé. Puis, chacune a pu s'habiller à son goût, mais de façon «sexy».

«Certaines étaient trop habillées, d'autres pas assez...», rappelle Carmen Cournoyer. Maintenant, toutes portent le même costume.

Quel genre de femmes sont embauchées pour travailler dans ce genre de restaurant?

«Toutes sortes», m'a-t-on répondu. Des ex-danseuses nues, des étudiantes, des mères de famille, etc.

«Moi, j'ai 36 ans et quatre enfants à la maison, de dire Carmen Cournoyer. Je travaille ici parce que j'aime ça et parce que c'est plus payant qu'ailleurs. Mais le jour où je devrai me retirer, j'irai travailler avec mon chum, en faisant la comptabilité du garage qu'il vient d'ouvrir.»

Et que prévoit-elle pour La Broue-Bouffe qui va ouvrir ses portes à Sherbrooke?

«Ça va marcher à Sherbrooke. Ça va être écoeurant», a-t-elle prédit. On verra bien.

LE MAIRE PERRAULT RELANCE L'IDÉE D'UNE VILLE UNIQUE

Des services au même prix à tous

□ Jean Perrault admet que le projet comporte des inconvénients, mais aussi plusieurs avantages

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Si le conseil de l'agglomération dont réve le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, entraînant des économies de «plusieurs millions de dollars» dans les coûts des services qui lui seraient confiés, il ferait en sorte que certains secteurs de l'agglomération de Sherbrooke verraient leur facture «ajustée de façon substantielle».

En présentant son projet, le maire Perrault n'a pas caché que son conseil de l'agglomération présenterait quelques «inconvénients».

Ainsi, a-t-il précisé, l'objectif du conseil serait d'établir l'équité entre tous les citoyens, c'est-à-dire d'offrir à tous des services au même prix. Aussi, certains auraient à payer plus cher que présentement.

Un autre inconvénient, d'ordre politique cette fois-ci, serait la perte de pouvoir pour certaines entités locales. Les budgets de l'ensemble des municipalités seraient amputés de montants relativement importants, réduisant ainsi les responsabilités et les pouvoirs des élus. Dans ce sens, a mentionné M. Perrault, il faudra revoir leur nombre et leur rémunération.

Mais ces inconvénients sont compensés par des avantages. Selon M. Perrault, le conseil de l'agglomération permettrait de régler «le débat qui entoure la légitimité des décisions prises par la MRC ou tout autre organisme paramunicipal et impliquant des fonds publics».

Cette nouvelle structure, a-t-il poursuivi, aurait également l'avantage de mieux définir les champs d'intervention de chaque niveau administratif. «Elle

viendrait corriger l'impression de confusion et de complexité du système actuel. Les citoyens de toute l'agglomération comprendraient qu'ils ont un mot à dire sur la qualité et le coût des services offerts» puisque les 14 membres du conseil de l'agglomération et leur président seraient élus.

Enfin, a ajouté M. Perrault, la structure proposée assurerait une plus grande uniformité dans la qualité et l'accessibilité des services. Elle permettrait aussi une meilleure cohérence et une plus grande efficacité dans la prestation des services.

Son existence qui rendrait caduque la Municipalité régionale de comté (MRC) de Sherbrooke, est une nécessité, a souligné M. Perrault. Il a rappelé que le monde municipal, comme n'importe quel, n'échappe pas au courant de changement qui bouleverse le monde entier.

Il est également raisonnable de croire que «des mesures incitatives plus musclées pourraient être mises de l'avant au cours des prochaines semaines, afin d'accélérer le processus d'annexion et de fusion des municipalités».

Selon M. Perrault, «il nous faut mettre de l'avant une structure simple, cohérente et imputable devant la population», écartant pour cette raison la formule d'une communauté urbaine.

Il est d'avis que son projet de conseil de l'agglomération pourrait faire l'objet d'un consensus d'ici la tenue des audiences sur la consolidation des agglomérations urbaines, en mai ou juin.

Afin de favoriser le débat, le maire Perrault a dit souhaiter qu'un organisme comme la Chambre de commerce de la région sherbrookoise devienne le lieu neutre où pourrait s'ouvrir le forum recherché.

La marche est haute pour la banlieue

□ Des maires y voient autant une «vision futuriste» qu'un «cri d'alarme» de la part de Sherbrooke

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

Les maires des municipalités de la banlieue réagissent avec prudence au projet du maire de Sherbrooke, Jean Perrault, de créer un conseil de l'agglomération urbaine. Certains estiment que «la marche est haute», se disant toutefois prêt à analyser la proposition. Chose certaine, ils sont unanimes à penser que le projet ne se réalisera qu'à long terme, spécialement en ce qui concerne le concept de ville unique.

De un, le préfet de la MRC de Sherbrooke et maire de Saint-Élie d'Orford, Richard Gingras, se dit prêt à regarder le projet, précisant toutefois qu'il reviendra à la population de trancher, peut-être par le biais d'un référendum. S'appuyant sur l'opposition rencontrée par le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, chez les petites municipalités invitées à se fusionner, le maire Gingras invoque le spectre du cauchemar vécu à Baie-Comeau et Haute-Rive, lorsqu'il est question de grandes communautés.

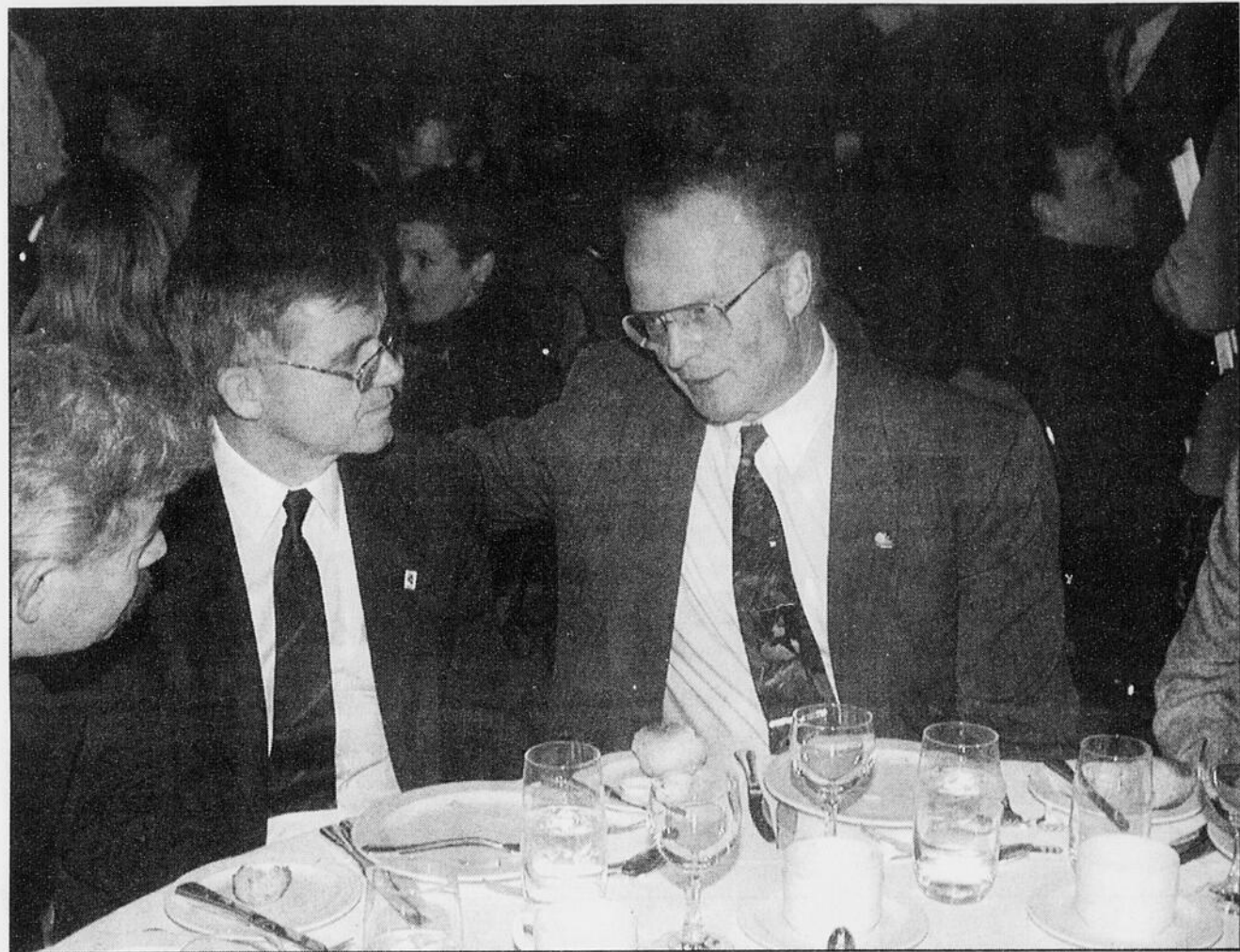
«C'est le 3e discours du genre que j'entends, affirme Richard Gingras, et les trois ont des visions différentes. Il n'y a que les élus qui sont imputables et il ne faut pas confier ça à des hauts fonctionnaires. Ce n'est pas un projet à court terme. Ce n'est pas pour demain matin, ni en 98, ni en 99.»

Maire de Rock Forest, Bertrand Delisle ne pouvait se prononcer sur la viabilité de la proposition Perrault, se disant prêt à examiner les implications.

«La marche est encore haute. C'est une vision futuriste dans une décennie qui s'en vient. Ce n'est pas une chose à court terme», résumera le maire forestois.

Durement touché par l'effritement du territoire de sa municipalité, le maire d'Ascot, Robert Pouliot, avouait sa surprise au projet Perrault. Avant de penser au concept de ville unique, Robert Pouliot préfère parler d'intérêt unique des citoyens, se disant convaincu que la banlieue profitera de la vitalité de la ville de Sherbrooke, suivant le principe des vases communicants.

«Je suis surpris d'un tel discours, surtout dans la bouche du maire Perrault. Il y a quelque chose qui est en train de se passer. Quelqu'un vient peut-être de constater que Sherbrooke se vide et que le développement se passe en banlieue. Il faut réagir. Je vois un cri d'alarme.»



Les maires de Lennoxville, David Price, et d'Ascot, Robert Pouliot, ne voient pas la réalisation du projet de leur homologue sherbrookoise avant plusieurs années. Ils croient possible l'instauration d'une structure inter-municipal, mais la création d'une ville unique est «autre chose».

Maire de Deauville, Georges Émond estime pour sa part qu'il s'agit d'une ouverture, le début d'une discussion, un projet qui mérite d'être analysé en profondeur. «Il y a quelqu'un qui ose en parler», juge-t-il.

Selon Francis Gagnon, maire de Fleurimont, le concept avancé par Jean Perrault n'est pas nouveau, faisant suite à des échanges l'an dernier, notamment à la table Québec-municipalités. Il rappelle aussi qu'en mai 94, le concept d'une MRC renforcée a été privilégié devant les projets de ville unique et de communauté urbaine.

«Si le fonctionnement est pour être meilleur, que ce soit une MRC renforcée ou autre, il faut que l'on puisse partager le coût des services sur une base équitable et juste. Cela implique que l'on uniformise pas par le bas», dira-t-il

soulignant que la quote-part per capita de Fleurimont à la CMTS est la plus élevée.

Clément Nault, maire de Bromptonville, avouait de son côté que le projet Perrault faisait peur, surtout pour une petite municipalité. Tout en reconnaissant le mérite du projet, il est d'avis qu'une superstructure avec plusieurs fonctionnaires peut s'avérer très lourde.

«A Bromptonville, dira-t-il, ce n'est pas une priorité. Pour nous, il est d'abord question de se regrouper avec le Canton. Nous aurions une population de 5500 et après ça nous pourrions regarder une association avec une grande municipalité. Je me demande ce qu'il adviendra des conseils municipaux. Ils n'auront plus rien à faire et personne ne sera intéressé à siéger là-dessus.»

Son collègue du Canton de Brompton, Claude Bellhumeur, estime également que «la marche est haute», se demandant si le projet est viable. Il note que le territoire du Canton est surtout rural et que les citoyens n'ont pas les mêmes besoins de services que sur la rue Wellington.

Pour le maire de Lennoxville, David Price, le projet Perrault ne constitue pas une grande surprise, puisque des discussions ont lieu depuis au moins quatre ans. Il croit que la région de Sherbrooke peut profiter des erreurs commises ailleurs et «on est capable de faire quelque chose ici».

«C'est sûr que Lennoxville est prête à s'asseoir et à regarder une sorte de structure pour la région. Pour une ville unique, c'est autre chose et c'est très loin», déclare-t-il.

Un projet «provocateur et novateur»

□ Les gens d'affaires aiment l'idée de provoquer les changements plutôt de se les faire imposer

Sherbrooke (GF)

Le projet de conseil de l'agglomération que nourrit le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a reçu un accueil très favorable auprès des convives au souper-conférence de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise. Du moins si on en juge par la réaction de quelques gens d'affaires ou responsables de développement régional interrogés peu de temps après le discours, hier soir.

Pour Me Louis Lagassé, vice-président des Industries C-MAC et associé principal de l'étude Lagassé et Lagassé,

ce projet est «provocateur et novateur». Il mérite, dit-il, qu'on s'y arrête, qu'on en discute car il suppose une simplification des structures.

Le dirigeant de Précigrifik, Gilles Blais, est également d'avis que «des changements s'imposent et il vaut mieux se les approprier que de se faire imposer des choses par le gouvernement».

Selon lui, le maire de Sherbrooke fait preuve de vision et propose un défi aux élus et à la population de la région de Sherbrooke.

Président de la firme de génie-conseil CIMA, Paul Lambert, qualifie le discours de «très positif, dans le sens

qu'il suppose une démarche d'élimination des chevauchements, des duplications... Toutefois, il reste à voir comment les élus vont l'accepter? Je ne le sais pas... Il faut voir le changement. Dans notre travail de tous les jours, on le voit. Il faut provoquer des choses avant de se les faire imposer».

De son côté, la présidente de la chambre, Me Danny Lachance, s'est dite enthousiasmée. Elle a noté que le sujet est totalement nouveau et que, pour l'instant, bien des questions demeurent sans réponse. Elle a dit recevoir avec beaucoup d'ouverture la proposition du maire Perrault de voir la chambre assumer un rôle de rassembleur et de lieu neutre pour les discussions entre les

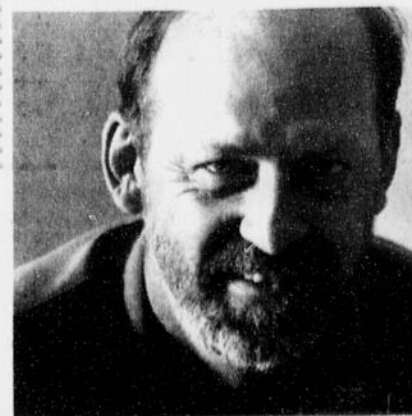
élus des diverses municipalités de la région.

«C'est un défi intéressant», a-t-elle commenté. Un défi qui sera soumis au conseil d'administration dès la prochaine rencontre.

Le président du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRDE), Janvier Cliche, a déclaré que le maire avait livré un «excellent discours».

Il a souligné que le défi de déconcentration, de régionalisation et de décentralisation était également posé aux organismes de développement comme le sien.

Il a estimé qu'en poussant plus loin la réflexion, «tout le monde devrait y trouver son compte».



JACQUES LAVOIE VOUS ÉCOUTE

Lundi au vendredi
de 9 h 45 à 10 h 45

CHLT 630
RADIO MÉDIA

Huit étudiants de Bishop's avouent avoir voté illégalement au référendum

Claude PLANTE
Sherbrooke

Des 59 constats d'infraction déposés en rapport à des votes illégaux d'étudiants de l'Université Bishop's, de Lennoxville, lors du référendum de 1995, huit intimés ont avoué leur culpabilité.

Ce sont les données disponibles au bureau du Directeur général des élections du Québec, où on a institué les enquêtes à la suite de plaintes privées portées dans ce dossier.

Sept des étudiants ayant déposé un plaidoyer de culpabilité ont payé l'amende de 500 \$

prévue dans ce cas. Le dossier d'un autre étudiant, ayant lui aussi avoué sa faute, sera transféré à un percepteur, puisque l'enveloppe de retour ne comprenait pas le chèque au montant signifié, signale-t-on.

Ceux-ci ont voté au référendum sur l'avenir du Québec dans la circonscription de Saint-François, sans être domiciliés dans la province lors du scrutin de l'automne 1995.

Des suites de ces procédures pénales entreprises en mai 1996, 38 personnes ont déposé un plaidoyer de non-culpabilité et 12 autres étudiants n'ont aucunement donné signe de vie. Ceux-ci seront appelés à se pré-

senter en cour pour une audition pro forma, soit le 7 ou le 21 mars.

De plus, un constat a été retiré et, dans un autre cas, il n'a pas été possible de le signifier à l'étudiant qu'on soupçonne d'avoir voté illégalement.

Du côté de l'exécutif de l'association péquiste de Saint-François, on s'insurge de la lenteur du processus. «On sent que c'est une patate chaude pour la direction des élections», clame Sébastien Gagnon, membre de l'exécutif péquiste de Saint-François. «Pour en arriver au présent résultat, il a fallu que plusieurs citoyens exercent des pressions...»

Trois mois de prison pour se réconcilier avec la justice

Sherbrooke (psj)

Trois mois de prison permettront à Terrence Buzzell de remettre ses pendules à l'heure avec le système judiciaire.

Il a en effet plaidé coupable hier à une série d'accusations allant d'une petite culture de chanvre indien, à possession de stupéfiants, voies de fait à l'endroit de policiers, entrave au travail de ces derniers et même méfait sur un véhicule de patrouille.

C'est le 10 juin 1996 que les agents de la SQ avaient effectué une première visite chez Buzzell, à Rock Island, pour la petite récolte de marijuana.

Le 4 septembre, les policiers se sont de nouveau présentés chez Buzzell mais pour lui signifier la sommation. Ce dernier a cru à une autre perquisition; la moutarde lui a monté au nez.

Il s'est choqué avec le résultat que l'on sait: voies de fait, entrave et méfait.

Comme les policiers sont des créatures au pif particulièrement développé, ils ont senti dans l'air comme un parfum de marijuana. Ils devaient effectivement découvrir des sacs et des sachets contenant plus d'une cinquantaine de gram-

mes de marijuana.

Hier, ce fut le lavage général, un plaidoyer de culpabilité à tous les chefs d'accusation.

En le condamnant à trois mois de détention, le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, a entériné du même coup la suggestion commune du procureur André Campagna et du défenseur Joël Bourassa.

Le châtiement tenait également compte des antécédents de voies de fait et de possession de stupéfiants de l'accusé.

FAITS DIVERS

Arrêtée pour fausses alertes à la bombe

Sherbrooke - Les policiers municipaux de Sherbrooke ont procédé, hier, à l'arrestation d'une femme, âgée de 34 ans, de la région de Lac-Mégantic car elle avait lancé un faux message à la bombe, dans la soirée de mercredi, à Sherbrooke.

Le faux appel a entraîné l'intervention des policiers et des pompiers, entre 20 h et 21 h, à un point de service du Centre Jeunesse de l'Estrie, rue Dufferin, près du centre-ville de Sherbrooke.

On a procédé à une fouille des lieux sans découvrir de colis suspect. Il n'a d'ailleurs pas été nécessaire d'évacuer l'endroit, car la supposée bombe devait exploser tard dans la soirée, à un moment où l'immeuble est inoccupé.

D'autres appels de la même personne l'ont trahie, en ce sens que les policiers ont pu retracer le lieu de provenance des fausses alertes.

On soupçonne la femme d'avoir également commis un autre appel du genre contre le palais de justice de Victoriaville durant la journée de mercredi.

Comme on s'en doutait, cette personne éprouve des problèmes de comportement et entretiendrait des idées suicidaires.

Elle devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Sherbrooke.

Une perquisition pour trois dossiers

Rock Forest - Les policiers municipaux de Sherbrooke ont effectué trois arrestations et solutionné autant de dossiers, hier, lors d'une perquisition, chemin Blanchet, à Rock Forest.

Les individus, un homme, âgé de 23 ans, de Rock Forest et deux hommes, âgés de 28 et de 29 ans, de Bromptonville, sont soupçonnés d'avoir commis deux vols avec effraction et une intrusion de nuit sur des chantiers de construction, situés sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

Leurs cibles étaient des outils.

On recherche toujours l'agresseur

Sherbrooke - Un jeune homme fait présentement l'objet de recherches de la part des policiers municipaux de Sherbrooke concernant une affaire de tentative de vol qualifiée à l'endroit d'un chauffeur de taxi.

À partir d'une cabine téléphonique, selon des traces de pas fraîches laissées dans la neige, le suspect a demandé une voiture-taxi, rue St-Michel, dans le quartier Est de Sherbrooke, vers 1 h 15, hier.

Une fois l'appel fait, il s'est rendu à une adresse rue St-Michel dans l'attente du taxi.

Aussitôt après avoir pris place à l'arrière de la voiture-taxi, l'individu a tenté d'enrouler une corde autour du cou du chauffeur. Il l'a même menacé en lui disant qu'un complice viendrait le rejoindre.

Mais le chauffeur s'est débattu tant et si bien qu'il a mis l'agresseur en déroute.

Tout s'est fait tellement vite que le mot vol ou argent n'a jamais été prononcé mais on présume que l'agresseur voulait commettre un vol.

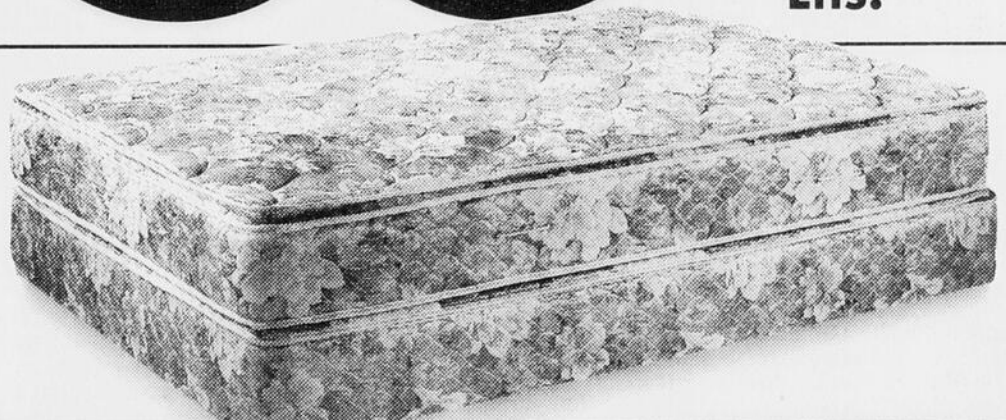
Si les traces de pas ont révélé l'endroit d'où l'agresseur avait téléphoné, elles n'ont pas orienté les policiers vers le lieu de fuite.

SEARS

Au choix: 2 places ou G. 2 places 688\$

Ens.

ACHAT SPÉCIAL!
ENS. DE MATELAS 'JULIA'
FERME OU TRÈS FERME
À PLATEAU-COUSSIN
Matelas à ressorts ensachés, fait au Canada,
avec superbe plateau-coussin.
Sommier à treillis en acier pour robustesse et
durabilité de l'ensemble.
N° 74312-5.



PLUS, RIEN À PAYER AVANT 1998

SUR TOUS LES MEUBLES¹, ENS. DE MATELAS ET TAPIS DÉCORATIFS, AVEC LA CARTE SEARS

Rien à payer avant janvier 1998, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35\$ de frais de paiement différé, toutes taxes et frais applicables doivent être payés au moment de l'achat. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 23 février 1997. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. ¹Rayon meuble; sauf meuble de patio et pour bébés.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 16 FÉVRIER 1997

dans la limite des stocks disponibles

SEARS

Attendez-vous à plus

27874

Achetez vos gros électroménagers maintenant et faites-les livrer plus tard... même en juillet 1997!

Une berline unique en son genre. Trois bonnes raisons de l'adopter.



BERLINE ACCORD SE « ÉDITION SPÉCIALE » 1997

HONDA

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE

André David quitte le Carrefour... pour Cogeco

Claude PLANTE
Sherbrooke

Une grosse bombe est tombée, hier, dans le monde sherbrookoïse des affaires et des médias: André David, depuis 16 ans directeur général du Carrefour de l'Estrie, quitte ce centre commercial pour un poste de direction chez Cogeco télévision.

La nouvelle pour le moins surprenante a été annoncée hier avant-midi aux employés des stations CKSH et CFKS ainsi qu'à ceux du Carrefour. En faisant ainsi le saut de «l'autre côté de l'autoroute 410», M. David deviendra dès le 1er mars directeur général-adjoint et directeur des ventes.

«C'est une grosse nouvelle», avoue-t-il en entrevue accordée à La Tribune. «Ça a été une grosse décision à prendre aussi. Depuis deux mois et demi que c'est en préparation.»

«Après les récessions, des agrandissements, après avoir reçu des prix et le succès que con-

naît le Carrefour de l'Estrie, j'estime que j'ai fait le tour du jardin. Je me sens sûr pour de nouveaux défis et j'ai accepté l'offre qui m'a été faite.»

«Un gars de médias»

Des défis, André David en aura plein les bras. Celui qui célèbre ses 49 ans aujourd'hui même est bien conscient qu'il s'amène dans une boîte en quête de stabilité et qui aurait avantage à remonter dans les sondages d'écoute.

Le gestionnaire qui se décrit comme «un gars de médias et de promotion» dit comprendre ceux qui crieront «quoi?» en apprenant cette nouvelle.

«Je travaille toujours mieux sous la pression», affirme celui qu'on a vu oeuvrer à la défunte radio CJRS. «C'est un défi toujours plus stimulant. Je pense avoir les atouts pour réussir. J'amène l'image du Carrefour avec moi.»

«Je n'ai pas tout fait seul, il y a une belle équipe au Carrefour de l'Estrie. C'est une véritable ville; il passe 150 000 personnes

par semaine là-dedans. Je pense pouvoir avoir le même succès ici. Les stations de Cogeco réunissent des gens de talent.»

Hier midi, il régnait une belle atmosphère dans les studios de CKSH et de CFKS, chacun félicitant le nouveau venu. «Si je m'en viens ici, c'est qu'il va se passer quelque chose», ajoute-t-il, sans vouloir en dire davantage.

Et Télé-7?

Ouvrant son jeu pendant l'entrevue, M. David laisse tomber que le poste de la direction générale de Télé-7, vacant depuis le départ de Louise Boisvert, l'aurait grandement intéressé.

«Mais les gens de Cogeco ont été plus rapides. L'offre a été faite et je l'ai saisie. Pendant toutes ces années au Carrefour, j'ai côtoyé les gens des médias. Je les connais bien et je connais le marché.»

«Si les gens me voient avec le mot Carrefour écrit dans le front, un jour, qui sait, ça sera peut-être le mot Cogeco...»



Imacom-Daguerre, Martin Blache

Figure connue dans le monde sherbrookoïse des affaires, André David quitte la direction générale du Carrefour de l'Estrie pour rejoindre la direction des stations CKSH et CFKS de Cogeco.

La Cour modifie une condition de sa remise en liberté

Elle pourra habiter avec sa compagne

Sherbrooke

Le défenseur Jean Leblanc a pu obtenir de la Cour, hier, que soit biffée une des conditions de remise en liberté imposée à sa cliente, qui ne pouvait plus communiquer avec sa compagne.

Il faut dire que les deux femmes cohabitaient jusqu'à l'éclatement d'un contentieux familial qui, on s'en rappelle, avait été ponctué de l'enlèvement d'une fillette de Fleurimont, d'extorsion en usant de menaces, de voies de fait, le dimanche 19 janvier.

Sylvie Landry, âgée de 35 ans, d'East Angus, avait été accusée de ces délits. Elle voulait que sa compagne récupère l'enfant dont la garde avait été confiée à l'ex-mari.

L'incident avait déclenché toute une opération policière à laquelle avaient participé les policiers municipaux de Sherbrooke et d'East Angus.

Les jours suivants ont été marqués de divers incidents, dont le dépôt d'un article au message on ne peut plus clair

dans une boîte aux lettres.

Incidemment, parce qu'elle aurait déposé dans la boîte aux lettres, au domicile de son ex-époux, une coupure d'article de journal traitant d'un soi-disant contrat qu'une femme aurait donné pour faire battre son mari qui a finalement été assassiné, la mère de la fillette enlevée a, à son tour, été accusée d'avoir proféré des menaces.

Tous les incidents se sont déroulés dans le dernier droit de janvier.

Diverses conditions de remise en liberté avaient été imposées aux deux femmes dont celle de ne pas communiquer l'une avec l'autre.

Vivant séparées depuis l'imposition de cette condition, les deux femmes, soit Mme Landry et l'autre, âgée de 26 ans, pourront de nouveau cohabiter.

Dans les deux cas, les dossiers reviendront devant la cour le 26 mars.

motor Thibault depuis 1944 **motor Thibault** depuis 1944

1997 REMISE DIRECTE!

VOUS recevrez une REMISE DIRECTE lorsque vous faites un dépôt minimal de 200 \$ sur une grande sélection de notre gamme 97, incluant la moto la plus innovatrice sur le marché moderne - la TL1000SV!

Placez le dépôt entre le 1er octobre 1996 et le 31 mars 1997, prenez livraison avant le 31 mai 1997 et vous recevrez une REMISE DIRECTE variant entre 100 \$ et 500 \$!

Faites vite! Plus vous exécuterez rapidement, plus importante sera la remise et meilleure sera votre chance de conclure une Suzuki 97 flambant neuve!

TL1000SV
VZ800V
GSX-R600V

motor Thibault **SUZUKI**
L'expérience tant attendue!

10, RUE VERSAILLES
SHERBROOKE
Tél.: 569-1155

depuis 1944 **motor Thibault** depuis 1944

Astrocell
Gobeil et filles
4400, rue Ouimet, Sherbrooke
Tél.: (819) 566-4748

COMPAREZ!
ORDINATEUR KTX

PENTIUM INTEL

directement du distributeur

Incluant:
- mémoire vive
- disque dur
- carte vidéo 1 meg
- voix/data/fax
- CD ROM 8X
- carte de son 16 bit
- haut-parleurs
- minitour
- clavier
- souris

1599\$ 120 MHZ
1799\$ 133 MHZ
Moniteur 14 po INCLUS

Séance d'information et de consultation

Gazoduc TransQuébec & Maritimes Inc. (Gazoduc TQM) planifie la construction du prolongement de son réseau de transport de gaz naturel vers le Système de transport de gaz naturel Portland (PNGTS). Selon le trajet projeté, ce gazoduc traversera votre région.

Nous vous invitons à une séance d'information de type «portes ouvertes» pour recueillir vos commentaires. Au cours de cette séance, les experts mandatés d'étudier les aspects agro-forestiers et environnementaux du projet vous présenteront le tracé ainsi que les phases et les méthodes de construction prévues.

Pour plus de renseignements sur d'autres séances d'information: 1-888-954-9525

Magog

Le dimanche 16 février 1997 de 10h à 16h
Église St-Patrice
115, rue Merry nord

Le tracé du gazoduc est illustré sur une carte montrant des points de passage à Repentigny, Lachenaie, Varennes, Boucherville, Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Pie, Saint-Césaire, Granby, Waterloo, Sherbrooke, Bromont, Farnham, Cowansville, Magog, Rivière Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Chamblay, Lac Memphrémagog, East Hereford, Coaticook.

Prolongement du réseau de Gazoduc TQM dans votre région.

LOCALISATION EN TÊTE

<p>BERLINE ACCORD EX 1997</p> <p>298\$*</p> <p>PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 24 495 \$</p> <p>Deux coussins gonflables (SRS) • Moteur à 16 soupapes et injection • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec dispositif de détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Suspension indépendante à 2 leviers triangulaires aux 4 roues • Programmeur de vitesse • Glaces, serrures et rétroviseurs électriques • Direction assistée • Freins assistés • Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs</p>	<p>BERLINE ACCORD SE 1997</p> <p>328\$*</p> <p>PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 26 995 \$</p> <p>La berline Accord «édition spéciale» inclut tout l'équipement de la berline Accord EX avec les ajouts ou différences qui suivent: Freins à disque aux quatre roues avec ABS • Roues de 15 pouces en alliage • Toit ouvrant électrique • Console au plancher à garniture bois (version SE seulement) • Volant gainé de cuir • Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur CD (version SE seulement), 4 haut-parleurs et antivol • Moulures de protection latérales de couleur assortie</p>	<p>BERLINE ACCORD EX-R 1997</p> <p>348\$*</p> <p>PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 28 995 \$</p> <p>La berline Accord EX-R inclut tout l'équipement de la berline Accord SE «édition spéciale» avec les ajouts ou différences qui suivent: Moteur VTEC à 16 soupapes et injection de 145 chevaux • Suspension et pneus à calibrage performance • Barre stabilisatrice arrière • Intérieur garni de cuir • Siège avant gauche à 6 réglages électriques • Moquette 18 oz de qualité supérieure • Chaîne AM/FM stéréo de qualité supérieure avec lecteur de cassettes, 6 haut-parleurs et antivol • Roues stylisées de 15 pouces en alliage</p>
---	---	---

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offres portant sur les berlines Accord EX (modèle CD563V), SE (modèle CD560V) et EX-R (modèle CD566V) 1997 neuves. Versement mensuel de 298 \$/328 \$/348 \$ pendant 48 mois pour un total de 14 304 \$/15 744 \$/16 704 \$. Un versement initial de 1 110 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 375 \$/400 \$/425 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilomètre de 96 000 km; frais de 10 € le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location (consulter un concessionnaire à ce sujet). Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. † Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Veuillez vous renseigner chez un concessionnaire Honda.

CONCEUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS OU POUR OBTENIR UN CATALOGUE.

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Enfin le vrai débat



Jacques PRONOVOST

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le maire de Sherbrooke Jean Perrault est allé au front hier soir en présentant son projet de «conseil de l'agglomération urbaine de Sherbrooke».

Projet audacieux, il a le mérite de poser enfin les vraies questions, de proposer un embryon de solution, d'inviter à la discussion sur l'avenir de la région. Ville unique? Communauté urbaine? MRC aux pouvoirs élargis? La région sherbrookoise n'a plus le droit de se fermer les deux yeux sur une réforme qui deviendra réalité un jour. Et ce jour approche. Or, le maire Perrault propose un nouveau concept qui mérite d'être étudié.

Il fallait que le débat soit lancé par Sherbrooke, leader forcé du mouvement de réforme. Maintenant qu'il est sur la table, tous les élus municipaux de la région ont le devoir de s'y pencher rapidement. S'il n'est pas acceptable, il faut le parfaire plutôt que de le rejeter du revers de la main.

Il est indéniable que les grandes agglomérations urbaines, du style de la région sherbrookoise, doivent immédiatement mettre en place des structures qui s'adapteront demain à la dévolution des nouvelles responsabilités aux municipalités. Leur regroupement, sous une forme politique ou une autre, est inéluctable. Puisqu'il ne faut pas parler de fusion dans la région sherbrookoise pour ne pas effaroucher les plus peureux, alors soit, qu'on parle d'agglomération urbaine et de conseil de cette agglomération.

Le maire Perrault a d'ailleurs le mérite d'avoir mis toutes les cartes sur la table en confiant qu'il ne s'agissait pour lui que de la première phase devant mener un jour à une ville unique. Pas de faux-fuyant.

Il est bien évident que les multiples ententes intermunicipales ont déjà pavé la voie, au fil des ans, à une nouvelle structure politique régionale. C'est d'ailleurs pourquoi certains étaient si réticents à en signer. Or, il faut aujourd'hui négocier et signer 56 de ces ententes entre municipalités pour offrir tous les services aux citoyens.

La démonstration faite par le maire Perrault hier pesait aussi lourd que l'impact finan-

cier de ces ententes sur les budgets des villes de la région: les cinq grands services que se partagent les villes représentent 40% des budgets totaux de l'ensemble des municipalités, soit 44,3 millions \$ selon les chiffres fournis par le maire de Sherbrooke.

De là à conclure que leur gestion devrait être assumée par une entité politique plus homogène il n'y qu'un pas... que le ministre des Affaires municipales a déjà franchi.

Le maire Perrault parle d'une démarche étapiste. Le gouvernement du Québec a déjà amorcé la sienne. Alors qu'il parle de couper de moitié le nombre des commissions scolaires, il faut entrevoir le jour où il enverrait évidemment la gestion des établissements scolaires aux municipalités. Mais il ne pourra le faire que quand celles-ci seront suffisamment représentatives des territoires desservis par ces établissements scolaires et donc moins nombreuses.

A l'heure où les municipalités de banlieue discutent de la création d'une police régionale encerclant celle de Sherbrooke, il serait préférable d'abord de définir la région sherbrookoise avant de créer des entités pour ensuite les

défaire sous la force du mouvement imprimé par le gouvernement provincial.

Il est bien évident que la restructuration du milieu municipal apportera son lot de problèmes et affectera même à la hausse les comptes de taxes de certains contribuables. C'est aussi le but de l'exercice auquel les gouvernements nous convient avant de nous les imposer devant notre inertie habituelle. Pensez-vous vraiment que nous y échapperons quand il coupe jusque dans les services de santé?

Le discours du maire Perrault n'est certes pas nouveau. Il se situe dans la juste continuité de la réflexion initiée sous l'administration de Paul Gervais au début des années 90 et cristallisé lors d'une rencontre des élus régionaux en 1994. Trois ans plus tard rien n'a vraiment avancé dans ce dossier.

Mais il n'y a jamais eu de réelle proposition. Le maire Perrault est bien brave de se jeter à l'eau. Lui qui, encore l'automne dernier, ne paraissait pas très enclin à enfourcher ce cheval de bataille, il étonne aujourd'hui par sa détermination et, disons-le, le leadership qu'il prend dans ce dossier.

Reste à voir ce que la région en fera maintenant?

À la veille de la Saint-Valentin, des écoliers de l'école Alfred-Desrochers de Saint-Élie d'Orford en profitent pour présenter un portrait de leur meilleur ami.

Mon super ami

Je vous présente mon super et unique ami qui se nomme Cédric Verreault. Il a 10 ans. Il a les cheveux bruns et les yeux bleus. Il est gentil et généreux.

Cédric est un super ami. Il est toujours content, c'est un vrai ami. Il est très serviable et débrouillard. Un de ses talents est qu'il court vite.

Ce qui fait de Cédric qu'il est unique c'est qu'il est un super inventeur comme un ingénieur. Un ami comme Cédric est tout le temps travaillant.

Francis Saint-Pierre, 4e année
École Alfred-DesRochers
Saint-Élie d'Orford

Ma super amie

Je vais vous présenter ma super et formidable amie. Elle s'appelle Mélanie Lefebvre et elle a dix ans. Elle a les cheveux châtain et bouclés. Elle a les yeux bruns et elle porte des lunettes. Mélanie est très honnête. Elle est une très bonne amie pour moi et les autres amis de la classe. Elle partage toujours avec ses amies. Elle est bonne en écriture et dans les mathématiques.

Ce qui fait de Mélanie qu'elle est unique, c'est qu'elle est responsable, sociable et toujours souriante. Une amie comme elle, c'est une étoile qui brille autour des autres étoiles.

Alytia Vaillancourt, 4e année
École Alfred DesRochers
Saint-Élie d'Orford

Ma super amie

Je vous présente une amie extra qui se nomme Marie-Pier Nault. Elle aura 10 ans le 3 avril. Marie-Pier a des beaux cheveux bruns extraordinairement soyeux. Elle a des yeux d'un brun splendide. Elle est très jolie.

Marie-Pier est formidablement bonne en classe. Elle est toujours très polie et débrouillarde. C'est un vrai trésor. Elle est très aimable, fiable, te-

nace et elle a beaucoup d'autres qualités.

Ce qui fait que Marie-Pier est unique, c'est qu'elle est la plus grande lectrice et qu'elle aime le sport, en particulier le soccer.

Valérie Camiré, 4e année
École Alfred DesRochers
Saint-Élie d'Orford

Mon super ami

Je vous présente mon ami qui s'appelle Alexandre Choinière. Il est âgé de 9 ans. Il a des cheveux noirs et ses yeux sont bruns. Il est gentil et aimable.

Alexandre est très intelligent. Il est toujours à son affaire. Quand il a fini son travail, il est fier de lui. Il est autonome, fiable et débrouillard.

Alexandre est très passionné dans les excursions. C'est ce qui fait qu'il est unique.

Ralf Laverdière, 4e année
École Alfred DesRochers
Saint-Élie d'Orford

Mon super ami,

Mon meilleur ami s'appelle Philippe Deslauriers. Son âge est 9 ans, ses yeux sont bruns, ses cheveux sont bruns foncé. Il ne se batte jamais mais il défend ses amis. Il aime beaucoup les sports. Il est l'ami le plus extraordinaire du monde entier.

Philippe invente beaucoup de choses parce qu'il a beaucoup d'imagination. Il est très joyeux, aimable et débrouillard. Il est comme un fleur qui sourit en été.

Ce que je trouve de formidable chez Philippe, c'est qu'il est travaillant. Sa passion est le sport, en particulier le soccer.

Jean-Philippe Cornéliier, 4e année
École Alfred DesRochers
Saint-Élie d'Orford

M. CARREFOUR DE L'ESTRIE, ANDRÉ DAVID, S'EN VA À CKSH!



TRIBUNE LIBRE

L'avenir du «Buisson Ardent»?

Les membres du Conseil régional de l'Ordre Franciscain Séculier désirent informer la population sherbrookoise et des environs qu'ils appuient entièrement les propositions des autorités franciscaines provinciales concernant l'avenir du Buisson Ardent.

Les émotions, les doux souvenirs et les pieux sentiments ne pourront per-

mettre une survie possible de cette oeuvre qui a tant fait dans le passé. En ces temps de crise où les ressources financières sont restreintes et où les exigences des divers ministères gouvernementaux sont des plus sévères face à la sécurité publique, on ne peut absolument pas prévoir un redémarrage qui soit sous le signe d'une réussite assurée.

Les études et les réflexions sérieuses menées par le Conseil provinciale des Franciscains démontrent beaucoup de sagesse, de prudence et de réalisme et c'est pourquoi nous partageons pleinement leurs décisions.

Jean-Paul Malenfant, min. régional
Sherbrooke

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Que la graine semée germe par elle-même

En période de profonde détresse, existe au fond de la personne éprouvée cette force cachée de renaitre à la vie, de voir en elle les possibilités d'affronter ses problèmes, de se réconcilier avec elle-même et son entourage.

C'est sur ce postulat que Secours-Amitié fonde son action. Les bénévoles de l'organisme vivent de l'espoir que la graine qu'ils auront semée en aidant cette personne à voir clair dans sa vie germera par elle-même. Car Secours-Amitié n'est qu'un service d'écoute et d'aide aux personnes en détresse, sans contact direct ni support dirigé par des rencontres interpersonnelles. Aussi les bénévoles sont-ils poussés par la foi que leur écoute, leur empathie et leur accueil de la personne qui les appelle lui permettra de mieux se comprendre et de cheminer vers des lendemains meilleurs.

Mais quel service que celui-ci! Avec des moyens rudimentaires, deux lignes d'écoute qui ne suffisent pas toujours, un budget minimal, ils reçoivent, dans leur petit local exigü, plus de 8000 appels par année. Certains appelants présentent des idées suicidaires, d'autres une profonde détresse

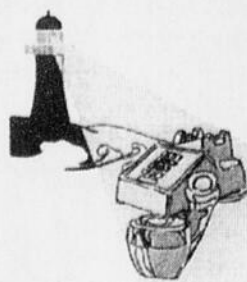
psychologique ou encore un mal de vivre momentané difficile à assumer. Ils trouvent chez les écoutants de Secours-Amitié l'oreille attentive dont ils ont tant besoin et parfois la lumière dans l'échange qui s'installent entre eux. Et c'est déjà beaucoup.

Avec ses deux lignes souvent engorgées, le service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel de l'Estrie ne peut savoir combien d'appels en attente il reçoit. Comme le service est aussi offert aux régions plus éloignées de l'Estrie par une ligne 1-800, on peut toutefois extrapoler puisque pour 5 appels répondus sur cette ligne en un mois, 100 n'ont pas reçu de réponse immédiate et ont dû recommencer. C'est dire la nécessité de ce service et son importance dans la communauté.

Une cinquantaine de bénévoles s'y relayent chaque jour, donnant 3 heures et demi de leur temps avec la seule compensation de se sentir utiles à quelqu'un qu'ils ne connaissent pas et ne connaîtront jamais. Ils passeront parfois quelques minutes au bout du fil, d'autres fois plus d'une heure dans des conditions difficiles et émotivement chargées. Ce l'est pour eux comme pour la personne qui, au bout du

fil, a besoin d'eux. Un tel dévouement est admirable. Le sentiment d'un plein accomplissement de soi étant pour eux une rémunération plus grande que tout avantage pécuniaire.

Les bénévoles de Secours-Amitié se renouvellent souvent, ceux-ci demeurant en moyenne 18 mois avec eux. Or, l'oeuvre existe depuis bientôt 25



ans et aura connu 1500 bénévoles depuis ses débuts. Cela aussi c'est tout un exploit.

564-2323.....
1-800-667-3841

Michel Turcotte, son directeur depuis dix ans, assume que la longévité de

l'organisme tient au caractère anonyme et confidentiel des échanges entre appelants et écoutants. Les gens qui signalent le 564-2323 ou le 1-800-667-3841 savent qu'ils peuvent se confier en toute liberté, dans le respect de leur anonymat le plus complet, et le respect de leur personne.

Et la qualité de l'oeuvre repose sur son équipe. "J'ai le privilège de travailler dans une équipe toujours motivée... sinon nos bénévoles ne seraient pas là, avec nous. Ils sont autonomes, conscients de leurs propres limites et toujours prêts à aider du mieux qu'ils peuvent", dit d'eux le directeur. Dans leur vie professionnelle, ils sont travailleurs dans le système de la santé, administrateurs d'entreprise, retraités de différents secteurs, étudiants universitaires, mère de famille, travailleur d'usine ou de services de communication... et au fond d'eux-mêmes profondément humains.

La majorité des appelants à Secours-Amitié ont entre 25 et 45 ans. Et 65% sont des femmes. Souvent parce qu'elle ont plus de capacité que les hommes à rechercher de l'aide. Mais cela tend à s'amenuiser. Il y a dix ans, la proportion était de 75-25. Les hom-

mes commencent à trouver la force de faire appel et de se confier.

Des personnes de tout âge et de toute condition sociale appellent à Secours-Amitié; celles-ci sont aux prises avec des problèmes émotionnels très variés compromettant leur santé mentale. Elles vivent, de façon différente des situations difficiles et souvent dramatiques, difficultés psychologiques, relations interpersonnelles compliquées, choc émotif comme un deuil ou de la violence conjugale, un état dépressif, de l'angoisse et des insomnies, la solitude et l'isolement, une séparation, un divorce, une grossesse non-désirée, l'inceste, des problèmes sexuels, une démotivation et des difficultés au travail, le chômage, l'insécurité financière, l'alcoolisme ou l'intoxication...

En parler est déjà un soulagement, souvent le début d'une solution.

Pendant cette semaine de la prévention du suicide, il est important de constater encore une fois la présence de cet organisme et reconfortant de savoir qu'ils existent, là, pour nous.

"Le suicide jamais de la vie."

Jacques Pronovost
porte-parole de la
Semaine de prévention du suicide

ADMINISTRATION	RESSOURCES HUMAINES	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Michel Poulin Directeur	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Pierre Dubois Adjoints au directeur
				René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Dayon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cuestau Directeur
						Sergo Nadeau Adjoint au directeur

DISCOURS DU MAIRE JEAN PERRAULT DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE

«Le monde change»

Cette phrase relativement simple est pourtant très significative, pour chacun d'entre nous, lorsque chaque jour les extraordinaires moyens de communication mis à notre disposition nous mettent en relation avec l'explosion de changements de tous les continents de la planète.

Par exemple, la Chine encore considérée, il y a quelques années, comme le pays le plus fermé du monde, connaît aujourd'hui une poussée fulgurante. (...)

C'est donc la ruée vers le changement. Changement d'attitude, changement de stratégie, changement dans les façons de faire. Les compétiteurs d'hier deviennent les partenaires d'aujourd'hui. Qui aurait dit, il y a à peine quelques mois, qu'une fusion était possible entre Boeing et McDonnell-Douglas? Et bien oui, concurrence oblige, changement dans le marché, il faut transformer l'industrie. Le monde change à un rythme effréné. (...)

Au Canada, le changement a atteint tous les secteurs économiques et politiques. Nos entreprises ont dû réagir et attaquer très énergiquement et courageusement les marchés américains et mexicains. Plusieurs ont bien réussi, dont certaines entreprises de chez nous, comme Shermag et C-Mac pour ne nommer que celles-là.

Au plan politique, le gouvernement fédéral, pourtant connu encore il n'y a pas si longtemps, comme très centralisateur à dû, à son tour, changer de stratégie et d'attitude; non par choix, mais par obligation. Sa dette énorme place le pays dans une situation fort délicate et ses charges fiscales affectent la compétitivité des entreprises et la consommation des Canadiens et des Canadiennes. (...)

Au Québec, bien qu'en retard sur les autres provinces, le changement se réalise non pas par bouchées doubles mais triples et quelquefois quadruples. Le déséquilibre engendré par ce rythme effréné permet cependant un certain rattrapage d'autant plus important. (...)

On le sait, les orientations budgétaires du gouvernement seraient réduites de 2,6 milliards en 1997, auquel montant pourrait s'ajouter un effort de compression non-ciblé de l'ordre de 800 millions \$ en raison d'une baisse accrue des revenus du gouvernement.

Il serait donc surprenant que le monde municipal échappe à l'effort collectif qui sera exigé de tous. La dernière coupure de 76 millions \$ infligée aux municipalités avec l'arrêt du remboursement de la TVQ, sans parler de la décision d'imposer aux villes le financement de l'Institut de police de Nicolet, n'est qu'un petit avant-goût de ce que nous réserve le prochain budget. Dans ce cas-ci, si le monde municipal n'a pas encore changé de façon significative, il le fera bientôt.

Au plan régional, le ministre Guy Chevrette déposait, la semaine dernière, le Livre blanc sur une politique de soutien au développement local et régional sur la base du cadre de référence sur la déconcentration, la régionalisation et la décentralisation adopté par le gouvernement du Québec.

Ces changements annoncés ne laissent également aucun doute sur la volonté ministérielle de donner aux administrations locales la responsabilité de leur développement. Je tiens à préciser ici que je suis d'accord avec cette politique.

Comme le mentionne le document du ministre, ce cadre permettra d'assurer, au plan territorial, une meilleure organisation et une simplification des services. Encore une fois, la volonté de réduire les structures est omniprésente et, là aussi, le monde change.

Au plan municipal, le ministre Rémy Trudel a déjà enclenché le processus de changement au cours de la dernière année. La carte des fusions déposée en 1996 a provoqué la fusion de plusieurs petites municipalités du Québec sans toutefois atteindre tous les objectifs du ministre. Il est donc raisonnable de croire que des mesures incitatives plus musclées pourraient être mises de l'avant au cours des prochaines semaines, afin d'accélérer le processus d'annexion et de fusion des municipalités. (...)

On voit donc clairement qu'il est utopique de croire qu'un secteur d'activité ou, tout simplement, une municipalité peuvent véritablement échapper à ce courant de changement.

Bien sûr que non. Ceux et celles qui croient le contraire font déjà partie du passé.

D'ailleurs, le ministre des Affaires municipales enclenchera, au cours des prochains mois, la phase II de sa politique de consolidation des agglomérations urbaines. Cette politique vise spécifiquement les zones fortement urbanisées dont justement la région sherbrookoise. (...)

On le sait, ici dans la région sherbrookoise, le mot fusion fait peur à bien du monde. Le dossier d'Ascot est un bel exemple des difficultés énormes qu'entraîne tout projet d'annexion ou de fusion.

Cependant une réalité existe et il faudra bien un jour entreprendre les premiers mouvements de changement sur le plan régional, ici comme ailleurs.

En ce qui me concerne, je vous annonce ce soir que j'ai l'intention de déposer, lors des audiences de la Commission chargée de la consultation sur la consolidation des agglomérations urbaines, et ce, avec l'accord de mes collègues du conseil municipal, un projet pour la mise en place d'une structure de fonctionnement qui touchera la prestation de services sur l'ensemble du territoire de l'agglomération urbaine de Sherbrooke.

J'attire votre attention sur le terme «agglomération urbaine» que j'utiliserai abondamment ce soir, puisque cette expression correspond parfaitement à notre réalité.

Bien qu'apporté au conseil municipal de Sherbrooke de façon informelle, je tiens à préciser que ce projet n'a fait l'objet d'aucune discussion ou débat et cette proposition doit donc être considérée, pour le moment, comme embryonnaire.

Cependant, à titre de maire de la Ville de Sherbrooke, élu par l'ensemble de la population, je me sens tout à fait à l'aise d'assumer la responsabilité de vous présenter, ce soir, les grands traits d'une première ébauche de ce projet.

Examinons d'abord ensemble comment fonctionne notre agglomération, sa composition, sa population, sa géographie, les services utilisés par l'ensemble de sa population et différentes statistiques qui illustreront bien notre réalité et la complexité du système actuel.

En 1996, la MRC de Sherbrooke était composée de 10 municipalités dont Sherbrooke, Rock Forest, Saint-Elie-d'Orford, Deauville, Ascot, Lennoxville, Waterville, Fleurimont et, depuis quelques mois, Bromptonville et Canton de Brompton.

Depuis le mois dernier, des modifications ont été apportées au territoire de la MRC suite à l'annexion d'une partie d'Ascot par la municipalité du canton d'Hatley. D'autres modifications ont fait en sorte que Lennoxville et Waterville ont agrandi leur territoire à même le territoire d'Ascot.

Pour les fins de cette proposition, nous apporterons une autre modification au territoire actuel de la MRC. En effet, afin de mieux définir la masse critique réellement desservie par les services régionaux, nous retrancherons du territoire actuel, la municipalité de Waterville.

Voilà donc la véritable agglomération urbaine de la région sherbrookoise. Il suffirait de s'élever en montgolfière au coin King et Belvédère pour qu'un enfant puisse tracer



«On voit donc clairement qu'il est utopique de croire qu'un secteur d'activité ou, tout simplement, une municipalité peuvent véritablement échapper à ce courant de changement. Bien sûr que non. Et ceux et celles qui croient le contraire font déjà partie du passé»

les limites de l'agglomération.

Cette agglomération urbaine d'une population de 135 451 habitants se partage déjà cinq grands services, dont le service de Sécurité publique qui regroupe la police, la protection des incendies et le service 911. Le service de l'Environnement qui regroupe le traitement et l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées, le centre de tri et le site d'enfouissement. Le transport en commun, le développement économique et la Cour municipale sont également partagés par l'ensemble de l'agglomération.

En fait, pour être plus précis, en moyenne plus de 90,3 % de la population de l'agglomération est déjà desservie par ces services régionaux.

Au plan financier, ces services représentent près de 40 % des budgets totaux de l'ensemble des municipalités de l'agglomération soit 44,3 millions de dollars. Pourtant, la grande majorité de ces fonds publics fort importants échappent à la responsabilité politique des élus puisqu'ils sont gérés par d'autres organismes que les conseils municipaux.

Cependant, pour livrer ces services, il nous faut négocier plus de 56 ententes intermunicipales en plus de maintenir plusieurs conseils d'administration comme la CMTS, la SDERS, la MRC, la Régie d'assainissement des eaux. Déjà, le projet de régionalisation de la police pourrait impliquer la création d'une autre structure soit une régie intermunicipale.

Et que dire des nouvelles responsabilités que le gouvernement du Québec se prépare à transférer aux municipalités? Qu'arriverait-il si demain matin les bâtiments scolaires devenaient une responsabilité municipale? Quelle structure administrative serait en mesure d'assumer efficacement une telle responsabilité? La réponse vient d'elle-même. Aucune!

Il nous faut donc mettre de l'avant une structure simple, cohérente et imputable devant la population. Une organisation susceptible d'assumer des responsabilités, de gérer des services et d'assurer leur financement.

La MRC comme les communautés urbaines ne répondent en rien à ces objectifs. La non-imputabilité des dirigeants et le déficit démocratique que l'on retrouve systématiquement dans ces structures hybrides sont des déficiences inacceptables pour des administrateurs publics responsables.

Le projet que je compte déposer bientôt au ministre proposera une nouvelle structure, que j'appellerai «le Conseil de l'agglomération». Ce conseil aura pour mandat la prise en charge des huit grandes fonctions qui touchent déjà la grande majorité des contribuables de l'agglomération soit:

- La Sécurité publique;
- l'Environnement;
- le Transport en commun;
- le Développement économique;
- la Cour municipale;
- l'Urbanisme et l'aménagement du territoire;
- la Gestion des équipements régionaux;
- l'Évaluation foncière.

Le Conseil de l'agglomération serait formé de 14 représentants élus dans des secteurs établis en fonction de populations équivalentes et un président également élu par l'ensemble de la population de l'agglomération.

Les responsabilités dites locales, telles que l'entretien du réseau routier, les sports et loisirs, l'entretien des parcs et bâtiments, l'émission de permis, etc. demeureront la responsabilité des municipalités locales.

Ainsi, dans cette première phase, l'autonomie des municipalités actuelle est préservée. Cependant, loin de moi l'idée de vous cacher qu'il s'agit là d'une première étape vers la création d'une ville unique. Quand? Et bien un jour, lorsque les disparités fiscales seront résorbées, il est possible de croire que les municipalités céderont graduellement leurs responsabilités au «Conseil de l'agglomération».

Essayons maintenant de voir ensemble quels seraient les principaux avantages d'une telle structure.

Du point de vue démocratique: cette formule aurait pour conséquence de régler une fois pour toutes le débat qui entoure la légitimité des décisions prises soit par la MRC ou tout autre organisme para-municipal et impliquant des fonds publics. L'Union des muni-

palités du Québec, par exemple, dénonce cet état de fait, surtout au moment où le gouvernement s'apprête à confier aux MRC plus de responsabilités qui seront forcément accompagnées de plus de pouvoir.

À titre d'illustration, il suffit de souligner que dans 35 MRC au Québec, l'écart entre le poids démographique de la principale municipalité et son pourcentage de votes à la MRC est de plus de 20 % et atteint parfois 40 % à 50 %, ce qui est le cas à Sherbrooke.

Du point de vue politique: cette nouvelle structure aurait également l'avantage de mieux définir les champs d'intervention de chaque niveau administratif et viendrait ainsi corriger l'impression de confusion et de complexité du système actuel. Les citoyens et citoyennes de toute l'agglomération comprendraient qu'ils ont un mot à dire sur la qualité et le coût des services offerts.

De plus, le système électoral leur donnerait le choix de leurs administrateurs.

Il est raisonnable de croire que le Conseil d'agglomération, en agissant sur l'ensemble du territoire, permettrait une meilleure cohérence et une plus grande efficacité dans la prestation des services et dans le développement plus harmonieux du territoire.

Du point de vue des services aux citoyens, cette formule permettrait certainement une plus grande uniformité dans la qualité et dans l'accessibilité des services. Quant aux coûts, il me semble bien évident que la mise en commun des services d'une telle envergure se traduirait facilement en économies de plusieurs millions de dollars. D'ailleurs une étude récente pour un regroupement des services de police seulement laissait entrevoir des économies potentielles de l'ordre de quelque 2 millions de dollars.

Bien sûr, cette proposition comporte également un certain nombre d'inconvénients. En effet, bien qu'un des objectifs fondamentaux de ce projet est d'établir l'équité entre tous les citoyens et citoyennes de l'agglomération, c'est-à-dire, d'offrir à tous et à toutes le même service au même prix, il est bien clair que certains secteurs de l'agglomération verront leur facture ajustée de façon substantielle.

Un autre inconvénient, mais cette fois d'ordre politique, est bien évidemment la perte de pouvoir pour certaines entités locales. Bien que l'autonomie des municipalités locales serait préservée dans cette première phase, il n'en demeure pas moins que les budgets de l'ensemble des municipalités seraient amputés de montants relativement importants, réduisant ainsi leurs responsabilités et, par voie de conséquence, leurs pouvoirs.

Voilà justement où s'enclenche le véritable débat.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, ce projet n'est qu'au stade préliminaire et plusieurs aspects restent à être développés.

Comme par exemple, comment se ferait la réorganisation et la redistribution des services sur l'ensemble du territoire de l'agglomération? Où se situeraient les points de desserte qui permettraient à la population de mieux profiter des services disponibles?

Les modes de financement à être mis en place. Choisirait-on la formule traditionnelle basée sur la taxe foncière ou, tout simplement, procéderions-nous selon des modes de tarification? Les taxes de secteurs seraient-elles un moyen équitable d'ajustement progressif? Et le service de la dette, comment se répartirait-il?

Et que dire de la formation des secteurs électoraux, du système politique souhaité, de la fréquence des élections et de leur financement?

Quel serait le meilleur système de représentation qui ferait en sorte d'éviter l'augmentation du nombre d'élus dans l'agglomération? Peut-être la formule de la double représentation. Sans parler des modifications importantes à la loi sur les municipalités que le législateur devrait réaliser.

Quelle influence cela aurait-il sur la composition des conseils municipaux locaux? Conserverait-on le même nombre d'élus? La responsabilité étant réduite, verrait-on les salaires à la baisse? Maintiendrait-on autant de directions générales?

Bref, comme vous pouvez le constater, il reste encore beaucoup de travail à faire et quantité de questions sans réponse.

Mais une chose est claire, mon objectif est simplement de doter notre agglomération d'une structure crédible et efficace, capable de répondre, non seulement aux besoins actuels, mais également de devenir le lieu d'accueil par excellence pour toutes nouvelles responsabilités que le gouvernement du Québec aurait l'intention de nous confier.

A maintes reprises, les éditorialistes, les leaders économiques de notre agglomération m'ont invité à prendre les devants et à assurer le leadership nécessaire à tout changement.

Alors voilà, la glace est cassée. Cessons d'en parler en coulisse et passons à l'action.

Pourquoi attendrions-nous que d'autres imposent leur vision et leur façon de faire? Pourquoi ne serions-nous pas créatifs en proposant au ministre Trudel une structure régionale, créée en fonction de nos besoins et de notre réalité quotidienne?

Une organisation capable de répondre aux défis de l'an 2000.

Partout dans le monde les pays se regroupent, les entreprises créent des alliances et changent leurs attitudes. Pourquoi ne serions-nous pas capables, ici dans la région sherbrookoise, de prendre en main notre propre destinée?

Je souhaite donc que cette proposition serve de document de travail qui provoquera les discussions et qui ouvrira le chemin vers des solutions permanentes.

Quelle soit modifiée, améliorée, changée, bonifiée, pourquoi pas?

Je n'ai pas la prétention de détenir seul toutes les solutions.

Ce que j'espère, avant tout, c'est que non seulement les élus soient concernés par ce sujet, mais vous tous et toutes gens d'affaires, professionnels, membre du Conseil régional de développement, citoyens et citoyennes de toute l'agglomération. Je vous convie à participer activement au débat pour, qu'ensemble, nous trouvions de nouvelles façons de faire pour qu'enfin nous investissions toutes nos énergies au mieux-être de notre collectivité.

À la Chambre de commerce régionale, je dis voilà un sujet fort important qui mérite d'être débattu. Je vous invite, Madame la présidente, à relever ce défi. Votre Chambre possède tous les atouts et représente une plate-forme neutre, susceptible de regrouper l'ensemble des intervenants.

Pourquoi pas un forum ouvert à toute la population? En tout cas, moi j'en suis. Je participerai avec plaisir à toutes les discussions ayant pour objectif de faire avancer le débat.

Voilà le message que je voulais vous livrer ce soir. Peut-être que plusieurs seront surpris, mais l'urgence d'agir mérite parfois des virages serrés. Je vous invite à poursuivre la discussion, je suis convaincu qu'elle sera animée.

Je vous remercie de votre attention.

Jean Perrault
Maire de Sherbrooke



SOYEZ LE SEUL OU LA SEULE DE VOTRE PROFESSION À FAIRE PARTIE D'inter-gestion, ...UN GROUPE DE CONTACTS D'AFFAIRES.

Prenez 15 secondes pour laisser vos coordonnées sur la boîte vocale du

573-1555. On vous rappelle... et on déjeune!



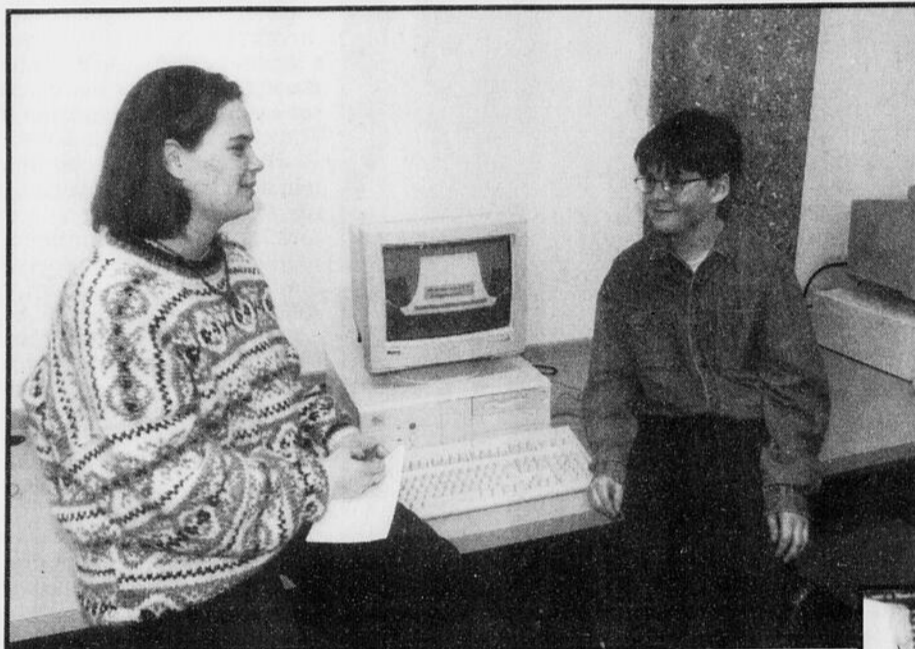
LA COMMISSION
SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE SHERBROOKE

LaTribune

CONCOURS

Je choisis une école de la CSCS...

Cette semaine, Charles-Antoine d'Astous est l'heureux gagnant du concours des écoles de la CSCS. Anne-Marie Bouchard, journaliste à l'école Le Triolet, a eu l'occasion de le rencontrer et de l'interviewer pour le journal l'Impact. Charles-Antoine affirme qu'il a choisi l'école Le Triolet sur les conseils de sa cousine Isabelle. Celle-ci, présentement étudiante en médecine, avait fait son secondaire au Triolet et gardait d'excellents souvenirs sur l'environnement, l'encadrement et le dynamisme de la vie de l'école. Une belle école pour apprendre.



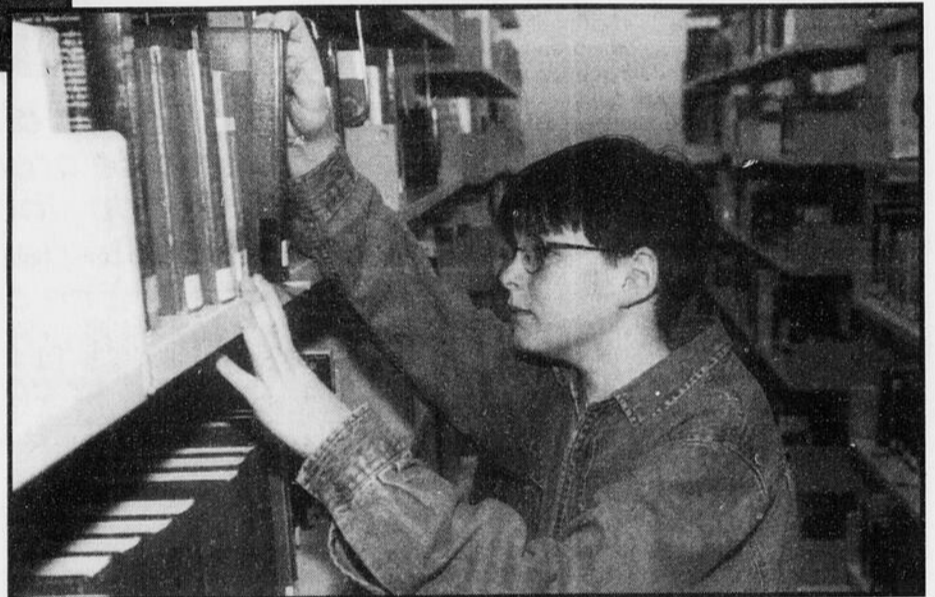
GAGNANT DE LA SEMAINE

CHARLES-ANTOINE D'ASTOUS

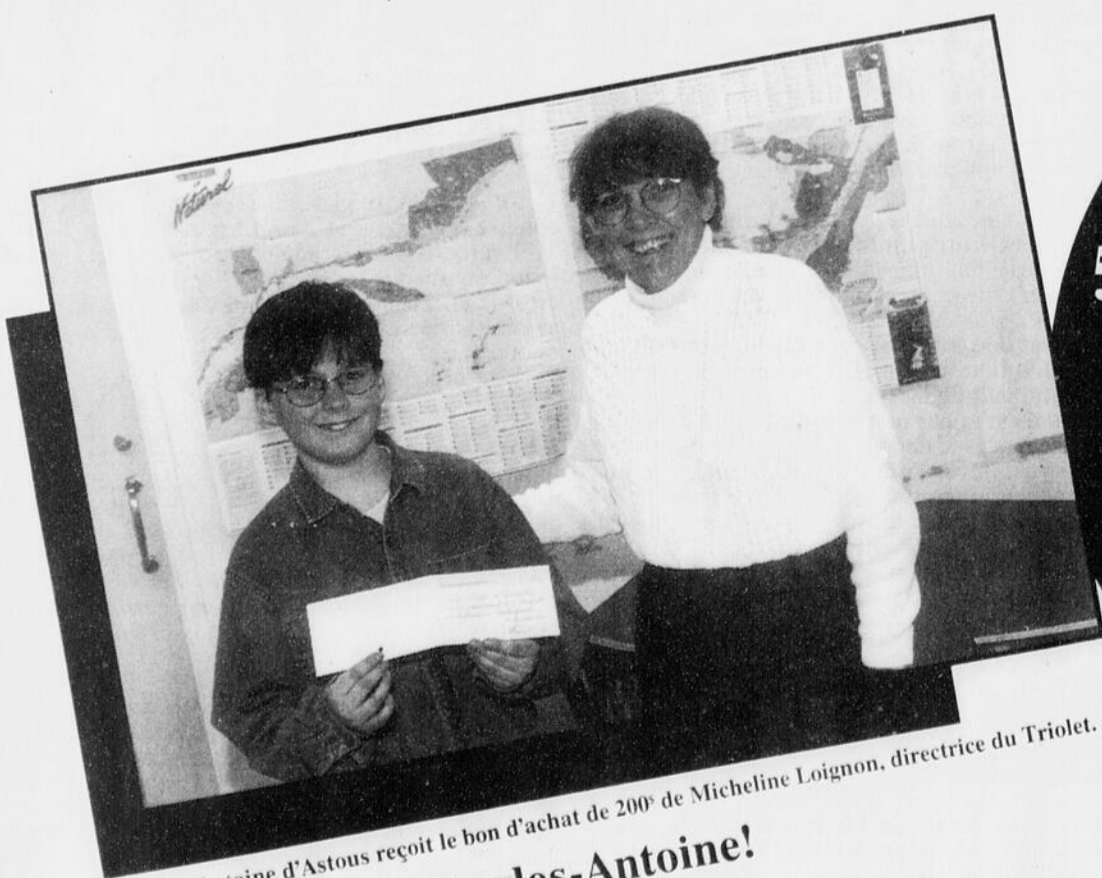
**DE L'ÉCOLE SAINT-ESPRIT
CHOISIT L'ÉCOLE SECONDAIRE
LE TRIOLET**



Charles-Antoine est un sportif de nature. Il aime beaucoup le soccer et le basket-ball. Il sait que Le Triolet accorde une grande place aux sports et il a hâte de participer à toute cette vie scolaire et parascolaire.



Grand lecteur, il a bien aimé sa visite à la bibliothèque de l'école et il est très heureux de son prix. Il a déjà en tête des titres de livres qu'il pourra se procurer à la librairie MédiasPaul.



Charles-Antoine d'Astous reçoit le bon d'achat de 200\$ de Micheline Loignon, directrice du Triolet.
Bravo Charles-Antoine!

**À
GAGNER:
5 BONS D'ACHATS DE
200\$
À LA
LIBRAIRIE**



Chez INPRO,
l'informatique
c'est notre boulot.

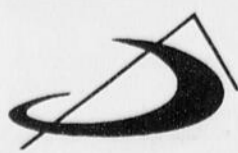
ELECTRONIQUE
inPRO

786, King E. Sherbrooke Tél: 564-2482

L'apprentissage
c'est le début
de l'autonomie



Les caisses Desjardins
du Sherbrooke métropolitain



MÉDIASPAUL
Anciennement
Librairie
EDITIONS
PAULINES

250, boul. Saint-François Nord
Sherbrooke, tél.: (819) 569-5535

**AUTOBUS
DE L'ESTRIE**

Membre du groupe Limocar inc.
1075, rue Talbot,
Sherbrooke (Qué.) Tél.: (819) 829-2299



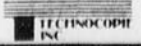
AUTOBUS
ROCK FOREST INC.
3205, rue Boudreau
Rock Forest
(819) 864-4830



253, rue Saint-Georges
Windsor (Québec)
(819) 845-2449

IKON
Solutions de bureau

PHOTOCOPIEURS
TÉLÉCOPIEURS



419, rue Papineau
565-1116
Télec.: (819) 563-6687